

Madame la Secrétaire Générale,

A l'occasion du Conseil National d'Action Sociale du 10 juillet 2018, et suite à une interruption de séance lors de l'évocation des difficultés rencontrées par la délégation des Bouches-du-Rhône déjà évoquées au CNAS de décembre 2017, les Fédérations des Finances SOLIDAIRE-S-CGT-FO-CFDT-UNSA/CFTC ont donné lecture de la déclaration suivante :

« Le Conseil National d'Action Sociale appuie la demande de l'interfédérale des Bouches-du-Rhône de créer un poste supplémentaire d'assistant de délégation dans ce département.

Face au refus de SR3H, les fédérations demandent à être reçues dans les meilleurs délais par la Secrétaire Générale sur ce point ». Nous sommes désormais dans l'attente d'une réponse de votre part.

Cordialement,
Au nom de l'interfédérale
Pour Solidaires Finances
D. CAPITAINE